



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 juin 2022  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-seizième session**

Point 124 de l'ordre du jour

**Renforcement du système des Nations Unies**

## **Lettre datée du 2 juin 2022, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil de sécurité**

En application de la résolution [76/262](#) de l'Assemblée générale, je sou mets par la présente un rapport spécial sur le recours au veto à la 9048<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité, tenue le 26 mai 2022, consacrée à la question intitulée « Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée » (voir annexe).

Le Président du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Ferit **Hoxha**



## Annexe

### Rapport spécial du Conseil de Sécurité

Le présent rapport spécial du Conseil de sécurité est soumis comme suite à la demande faite par l'Assemblée générale au paragraphe 3 de sa résolution [76/262](#) et conformément au paragraphe 3 de l'Article 24 de la Charte des Nations Unies.

Le 26 mai 2022, le Conseil de sécurité a tenu sa 9048<sup>e</sup> séance, à laquelle il s'est prononcé sur le projet de résolution figurant dans le document paru sous la cote [S/2022/431](#), déposé par les États-Unis d'Amérique au titre de la question intitulée « Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée ».

Les voix se sont réparties comme suit :

*Ont voté pour :*

Albanie, Brésil, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, France, Gabon, Ghana, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

*Ont voté contre :*

Chine, Fédération de Russie.

*Se sont abstenus :*

Néant.

Le projet de résolution paru sous la cote [S/2022/431](#) a été rejeté, car deux membres permanents du Conseil de sécurité ont voté contre son adoption.

Le procès-verbal de la séance est disponible sous la cote [S/PV.9048](#).